
 <p>Service public de l'assainissement francilien</p>	<b>DLE</b> <b>Direction des Laboratoires et de l'Environnement</b> <b>Laboratoire d'Analyses et Prélèvements</b> 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : <a href="mailto:receptionlabo@siaap.fr">receptionlabo@siaap.fr</a>	 <b>RAPPORT</b>
	Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>	

Votre commande : VALORISATION AGRO BTC (3616)  
 Nom de projet : SAV  
 Echantillon(s) reçu(s) le : 04/02/2022  
 N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-765  
 Rapport autorisé le : 23-FÉVR.-2022 14:06

SIAAP SEINE AVAL  
 Delphine LEGRAND  
 FROMAINVILLE BP104  
 78603  
 MAISONS LAFFITTE

\* Seuls certains essais rapportés dans ce document sont couverts par l'accréditation. Ils sont identifiés par un astérisque.  
 r : délai trop long entre le prélèvement et la réception laboratoire.  
 Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

#### Analyses des échantillons :

BO22-22119 / BTC prélevé le 02-FÉVR.-2022 08:00  
 Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Semaine prélèvement		09/02/2022		5	-		
Matières Sèches	NF EN 15934	04/02/2022	*	42.6	%		
Matières Volatiles Interne %MB	Méthode Interne : SIAAP MOP 00078	04/02/2022	*	15.89	% sur brute		
C élémentaire brut	NF EN ISO 21663	10/02/2022	*	10.97	% sur brute		
C élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	10/02/2022	*	109.70	kg/(t MB)		
N élémentaire brut	NF EN ISO 21663	10/02/2022	*	0.86	% sur brute		
N élémentaire TMB	NF EN ISO 21663	10/02/2022	*	8.60	kg/(t MB)		
Rapport C/N	Calcul	10/02/2022		12.8	-		
Sélénium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	16/02/2022	*	5.1	mg/kg MS		
Mercur	NF EN 13346 décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17852	21/02/2022	*	2.7	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Aluminium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	7727	mg/kg MS		
Bore	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022		<34	mg/kg MS		
CALCIUM (en CaO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*	5.60	% sur brute		
Cadmium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*	1.8	mg/kg MS	10	mg/kg MS
Cobalt	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*	5.7	mg/kg MS		
Chrome	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*	46.8	mg/kg MS	1000	mg/kg MS

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.  
 Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

**SIAAP**

Service public de l'assainissement francilien

DLE

**Direction des Laboratoires et de  
l'Environnement  
Laboratoire d'Analyses et  
Prélèvements**

 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES  
 Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : [receptionlabo@siaap.fr](mailto:receptionlabo@siaap.fr)
**RAPPORT**
 Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*	r	Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
PCB 138	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	0.020	mg/kg MS		
PCB 153	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	0.020	mg/kg MS		
PCB 180	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	0.015	mg/kg MS		
Somme 7 PCB	Calcul	04/02/2022		r	0.11	mg/kg MS	0.8	mg/kg MS
Fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	0.60	mg/kg MS	5	mg/kg MS
Benzo[b]fluoranthène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	0.28	mg/kg MS	2.5	mg/kg MS
Benzo[a]pyrène	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	0.25	mg/kg MS	2	mg/kg MS
Phosphore total (P2O5)	SIAAP_MOP_00096, SIAAP_MOP_00007 et tableur de calcul des oxydes LOG-084	08/02/2022	*	r	3.99	% sur brute		
Azote ammoniacal (NH4)	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00053	04/02/2022	*	r	0.176	% MB		
pH	NF EN 15933	04/02/2022	*	r	7.8	unité pH		
Température de mesure du pH	Méthode interne	04/02/2022			19.8	°C		
Refus	NF EN 16179	07/02/2022			<5.0	%		
Masse de matériaux étrangers retirés	NF EN 16179	04/02/2022	*		0.0	g		

# Arrêté du 08/01/98 fixant les prescriptions applicables aux épandages des boues sur les sols agricoles pris en application du décret n°97-133 du 08/12/97 relatif à l'épandage des boues issues du traitement des eaux usées.

**Observations liées aux résultats :**

Les couples PCB101/PCB90 et PCB118/PCB106 ne sont pas séparés donc les échantillons positifs peuvent contenir l'un et/ou l'autre des composés. Cela peut surestimer la somme 7PCB, PCB101 et PCB118.

Légende :

BO : BOUE

 Laure MENJOU  
 Responsable du Laboratoire



 Analyse des échantillons semaine n° : 2022-5  
 Siccité (moyenne des analyses quotidiennes) :  
 Boue Seine Aval +  
 Boue Réglementaire  
 Boue Non Epandable  
 Boue Non-Conforme FNC n°  
 Date :

23/02/22

Visa Laboratoire

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

**SIAAP**

Service public de l'assainissement francilien

**DLE**  
**Direction des Laboratoires et de**  
**l'Environnement**  
**Laboratoire d'Analyses et**  
**Prélèvements**

82 avenue Kléber 92700 COLOMBES  
 Tél : 01.41.19.53.64 E-mail : [receptionlabo@siaap.fr](mailto:receptionlabo@siaap.fr)


**RAPPORT**

Laboratoire accrédité par la section laboratoire du COFRAC sous le n°1-1452. Portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Analyse	Méthode	Date d'analyse	*		Résultat	Unité	Valeur maximale à ne pas dépasser pour mise en valorisation agricole #	
Cuivre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*		634	mg/kg MS	1000	mg/kg MS
Fer	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*		88559	mg/kg MS		
POTASSIUM (en K <sub>2</sub> O)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		0.08	% sur brute		
Arsenic	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (norme abrogée), NF EN ISO 17294-2	16/02/2022	*		5.9	mg/kg MS		
MAGNÉSIUM (en MgO)	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		0.58	% sur brute		
Manganèse	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*		214	mg/kg MS		
Molybdène	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		8.1	mg/kg MS		
Sodium	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		367	mg/kg MS		
Nickel	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*		27.0	mg/kg MS	200	mg/kg MS
Plomb	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		86.1	mg/kg MS	800	mg/kg MS
Soufre	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	17/02/2022	*		18064	mg/kg MS		
Zinc	NF EN 13346 méthode C décembre 2000 (Norme abrogée) NF EN ISO 11885	14/02/2022	*		1685	mg/kg MS	3000	mg/kg MS
Somme des 4 métaux : Chrome + Cuivre + Nickel + Zinc	Calcul	14/02/2022			2393	mg/kg MS	4000	mg/kg MS
PCB 28	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 52	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 101	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		
PCB 118	XP X33-012 mars 2000 (norme abrogée)	04/02/2022	*	r	<0.013	mg/kg MS		

Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.

Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.

 Service public de l'assainissement francilien	<b>DLE</b> <b>Direction des laboratoires et de l'Environnement</b> <b>Laboratoire d'Analyses et Prélèvements</b> 82 avenue Kléber 92700 COLOMBES Tél : 0141195364 E-mail : <a href="mailto:receptionlabo@siaap.fr">receptionlabo@siaap.fr</a>	<h1>RAPPORT</h1>

Votre commande : BACTERIO BTC (3619)  
 Nom de projet : SAV  
 Echantillon(s) reçu(s) le : 31/01/2022  
 N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-LAM-2022-441  
 Rapport autorisé le : 08-FÉVR.-2022 11:31

SIAAP SEINE AVAL  
 Delphine LEGRAND  
 FROMAINVILLE BP104  
 78603  
 MAISONS LAFFITTE

R : résultat rendu sous réserve.  
 Pour tout renseignement concernant les incertitudes des mesures, contacter le laboratoire.

**Analyses des échantillons :**

BO22-15034 / BTC prélevé le 31-JANV.-2022 08:00  
 Prélèvement non réalisé par le laboratoire

Analyse	Méthode	Date d'analyse		Résultat	Unité
Coliformes Thermotolérants	Méthode Interne : SIAAP_MOP_00058	31/01/2022		Absence	UFC/gMS
Escherichia coli	FD CEN/TR 16193	31/01/2022	R	<5.60E+00	NPP/gMS
Semaine prélèvement		31/01/2022		5	-


**Observations liées aux résultats :**

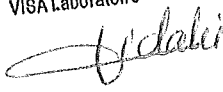
L'analyse des Escherichia coli a été réalisée par un agent en cours d'autorisation.  
 Matière sèche : 40.2 % (N° du rapport d'analyses : LAB-LAP-2022-364)  
 Résultats :

- E. Coli = <5.6 NPP/mL
- Coliformes Thermotolérants = absence dans 0.001 mL

Légende :  
 BO : BOUE

Yves ZARZELLI  
Responsable du Laboratoire



Analyse des échantillons semaine n° : 2022-5  
 Microbiologie :  
 Coliformes thermotolérants : 1 g MS  
 Escherichia Coll : 1 g MS  
 Date : 23/01/22  
 VISA Laboratoire  


Le présent rapport d'analyses ne concerne que les échantillons soumis à l'essai si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, et/ou le transport n'est pas réalisé par le laboratoire et/ou si le flaconnage n'est pas fourni par le laboratoire. Si le prélèvement n'est pas réalisé par le laboratoire, les informations relatives au jour et à l'heure de prélèvement sont communiquées par le demandeur. Le laboratoire s'exonère de toute responsabilité sur d'éventuelles conséquences sur la validité des résultats en cas d'erreur à ce sujet.  
 Il ne peut être reproduit, même partiellement, sans l'autorisation du laboratoire. Dans le cas où il est fait mention d'un dépassement de valeur seuil, celui-ci ne prend pas en compte les incertitudes.